Autour de la Haute Forêt

Communauté de Communes des Forêts du Perche - Senonches

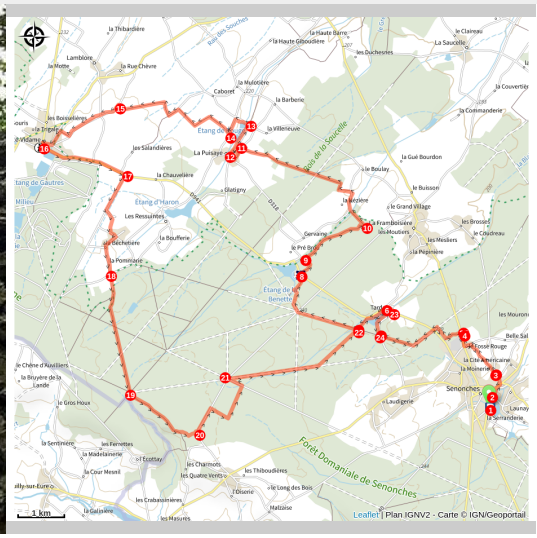

Ce circuit permet de relier deux beaux sites de visite que sont Senonches, sa forêt domaniale et son musée de la forêt et La Ferté-Vidame, cité historique du duc de Saint-Simon, avec les vestiges du château, le parc et les bassins.

En chemin, découvrez le charme de la campagne percheronne et de ses hameaux, et parcourez une des forêts les plus emblématiques du Perche.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 jours

Longueur : 42.7 km

Dénivelé positif : 216 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Histoire et patrimoine, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Senonches
Arrivée : Senonches
Balisage : Entre 25 et 33% de route goudronnée PR
Communes : 1. Senonches
2. La Puisaye
3. Lamblore
4. La Ferté-Vidame
5. Les Ressuintes
6. Manou

1. Prendre **la rue Poucin** jusqu'à l'église. Suivre **le balisage jaune et rouge** du **GR de Pays** Vallées de la Blaise et de l'Avre **jusqu'au repère 13** puis suivre le balisage jaune et rouge de l'accès à La Ferté-Vidame **jusqu'au repère 16.**
2. Contourner l'église à gauche par **la rue Alphonse Foucault**, puis tourner à gauche dans **la rue Michel Cauty.** Emprunter **la route des Brosses** à gauche (2e rue).
3. A la croix, tourner à gauche, puis s'engager sur le chemin à gauche et continuer tout droit au croisement. **Au Fossé Rouge**, prendre la route à gauche puis **la D 25** à droite.
4. Entrer en forêt et tourner dans **le premier sentier à gauche**. Peu avant d'atteindre **la D 941**, prendre **le layon à droite**. A **la Ligne des Trois Pierres** prendre à gauche et arriver **au Rond de Diane.** Traverser prudemment **la D 941** et continuer en face sur la grande allée. Au rond suivant, tourner à droite et suivre **la route forestière de Sauveloup** jusqu'à **la D 155.3.**
5. Prendre la route à droite. Passer entre **l'étang** et **le château de Tardais**. Continuer en face sur **la D 941**, la traverser devant la mairie sur le passage protégé. Près de l'église, descendre à gauche **la rue du lavoir.**
6. Peu avant d'arriver au lavoir, emprunter à gauche **une sente** qui conduit au bord de **la Blaise** naissante. La traverser sur la passerelle [table de pique-nique sous deux grands sapins Douglas]. Poursuivre **dans le bois communal** et remonter sur **la rue du Gué au Chéron** que l'on suit à gauche.[À droite à quelques mètres, **face au n°5**, on peut voir **une loge de sabotier,** dernier témoin de cette activité très importante autrefois à Senonches]. Au carrefour, traverser prudemment **la D 941** et la suivre en face sur le bas-côté gauche plus large. Tourner à gauche dans le premier chemin après l'étang.
7. Prendre à droite **la grande allée**, **ligne de Sauveloup.** Traverser le Rond et emprunter sur 200 m la seconde allée sur la droite « **Ligne de La Bénette** ». La quitter pour s'engager **dans un layon** à droite entrant dans la parcelle. Il conduit près d**'une mare** (à droite). Sur la gauche, **un sentier** amène rapidement à proximité de **l'étang de la Bénette**. Suivre à droite le chemin qui franchit un ruisseau sur une passerelle. [Panneaux informatifs sur les champignons au bord du chemin].
8. Traverser le parking en diagonale et couper prudemment la route. La suivre à droite sur 50 m et prendre à gauche un sentier qui serpente dans la parcelle (bien suivre le balisage). Traverser une première allée abandonnée puis prendre à gauche **un bon layon** qui descend vers **le ruisseau de Gervaine.**
9. Tourner à droite, longer **un petit étang.**[Ce ruisseau avait été canalisé au XVIIIè siècle pour acheminer, par flottage, le bois de chauffage vers Rouen. L' étang et les bassins dont on peut encore trouver des vestiges un peu en aval, servaient à rassembler les bois avant de les envoyer dans le canal...]. Continuer sur ce chemin qui franchit plus loin **l'ancienne voie ferrée** sur un pont pittoresque. Au prochain carrefour d'allées, tourner à gauche.
10. Descendre par **le layon** de gauche. Au bout du layon un sentier sur la droite fait sortir de la forêt. Il rejoint un chemin. Prendre à gauche et arriver sur une petite route. À la route, continuer à droite en passant devant **le château de la Hézière** XIXe. [Emplacement d'une ancienne verrerie. Plusieurs verreries se trouvaient autrefois dans le secteur, dont celle d'Haron qui s'enorgueillit d'avoir produit au XIIIe siècle le verre des vitraux de la cathédrale de Chartres : Tardais était un village des maîtres verriers – Voir le roman de Bernard Tirtiaux : « Les passeurs de lumière »]. Dans le virage, quitter la route et continuer par le chemin à gauche. Longer le champ puis **à droite, la lisère du bois.** Entrer dans **le bois (privé) de la Saucelle** à gauche et suivre **la ligne Jacob.** Aller tout droit et sortir des bois - passage humide - et atteindre **la D 318** à l'entrée de **la Puisaye**.
11. Rejoindre le village à gauche par la route puis, dans le virage, prendre le chemin en face qui contourne le bourg. Descendre la rue à droite et arriver à **l'église** et à **la Mairie**.
12. Prendre à droite la rue en direction de **l'étang de Rouge.** Le longer jusqu'à la fin de l'étang.

13. Quitter l’itinéraire principal du GR de Pays Vallées de la Blaise et de l'Avre qui se dirige vers Verneuil-sur-Avre. Passer sur **la digue** à gauche. Suivre l’accès à la Ferté-Vidame toujours balisé en jaune-rouge. Prendre à gauche au carrefour et suivre **la D 146** sur 350 m.
14. Tourner à droite en direction de **la Brosse** et continuer par le chemin en face. Après un coude vers la gauche, le chemin s’oriente vers l’ouest. A 400 m tourner à droite et se diriger vers **la ferme du Chêne aux Dames.** Tourner à gauche peu avant les bâtiments. Après 300 m, tourner à droite, puis à gauche jusqu’à **la Jaltière.**
15. Prendre à gauche **la D 102.** Traverser le prochain carrefour et continuer sur la route. Au cimetière continuer en face. Près du stade, emprunter à droite l’ancienne voie ferrée. Au bout, descendre à gauche par un escalier, prendre à gauche et continuer par le chemin de terre. Poursuivre à droite par **la rue de la Satinerie** et continuer tout droit **rue Pierreuse**. À la mairie, tourner à gauche rue de Laborde jusqu'à **l'Office de Tourisme.**
16. Continuer en suivant le balisage jaune jusqu'au repère 7. Suivre **la rue de Senonches** par le passage piétonnier. Traverser avec PRUDENCE puis longer **la D 941** par le bas côté droit, plus large, jusqu’au carrefour avec **la D 15.**
17. Tourner à droite en direction de La Loupe. Après 1 km, tourner à gauche. A **La Floudière**, tourner à droite, puis longer **le petit bois**. A **la Bêchetière**, tourner à gauche, puis à droite vers **La Pommarie.**
18. Entrer en forêt par le chemin en face. Après 1 km, continuer sur l’allée de gauche. Couper **la ligne d’Orléans** au carrefour de Bel Air. Continuer en face jusqu’**au Rond de Hussards.**
19. Prendre la 3ème allée de gauche : **route de la Rachée**, puis après 100 m, suivre le sentier à droite qui se glisse entre **forêt domaniale** et **bois privés**. Rester près de la limite marquée par un talus sur la droite. Après 2 km, sortir de la forêt et suivre à gauche **la route d’Hérissé.**
20. **Au rond de la Rachée**, continuer sur la route goudronnée vers **le Grand Rond.** [On passe devant **un premier arbre remarquable** : **« le Chêne d’Hérissé »,** géant isolé, âgé de 200 ans et de 35 m de hauteur qui a résisté à la tempête de 1999]. Prendre ensuite à droite **un sentier** entre les parcelles 143-144 qui rejoint, près d’un ruisseau, un large layon perpendiculaire que l’on emprunte à gauche. [Passer près du **« Hêtre du Haut Cornet »**, **autre arbre remarquable**, le plus gros hêtre du massif, (à quelques mètres à droite du layon, peu avant d’arriver à la route)]. A la route forestière goudronnée, aller à gauche vers **le Grand Rond** [Tables de pique-nique].
21. Quitter ce rond par la première grande allée à droite qui descend doucement vers **le Rond de Feularde**. Le traverser et continuer en face. Après 500 m, tourner à gauche et continuer tout droit vers **la D 941.**
22. Au carrefour, aller tout droit dans le chemin qui descend vers la queue de l'étang. Emprunter **la D 941** à droite jusqu'au carrefour. Aller tout droit pendant 100 m puis tourner à droite dans le petit sentier qui descend dans le bois. Passer près de la table de pique-nique et traverser **la Blaise** par la passerelle. Suivre le sentier qui débouche sur **la rue du lavoir.**
23. Suivre la route à droite jusqu'au carrefour, tourner à droite puis à gauche devant **le château**. Suivre la route en direction de la Guilletière et au carrefour des chemins tourner à gauche.
24. Suivre **la grande allée de Sauveloup**. Au rond suivant, tourner à gauche sur **la ligne des Trois Pierres.** Traverser **la D 941 au rond de Diane** et continuer en face sur 100 m. Tourner à droite dans la layon et le suivre jusqu'à la rencontre avec la piste cavalière que l'on emprunte à gauche jusqu'à **la D 25.**
25. Emprunter à droite **la D 25**. Au stop, tourner à gauche sur **la D 319.2** sur 200m avant de s'engager à droite dans un chemin que l'on suit tout droit jusqu'à l'entrée de Senonches.
26. Suivre **la route des Brosses**, tourner à droite et passer devant la maison de retraite. Dans le carrefour, continuer tout droit vers le centre-ville. À l'angle de l'auberge de la Pomme de Pin, tourner à droite dans **la rue A.Foucault** qui conduit à l'église.
27. Tourner à droite dans **la rue Poucin** et rejoindre **le rond de Battenberg.**

Sur votre chemin…

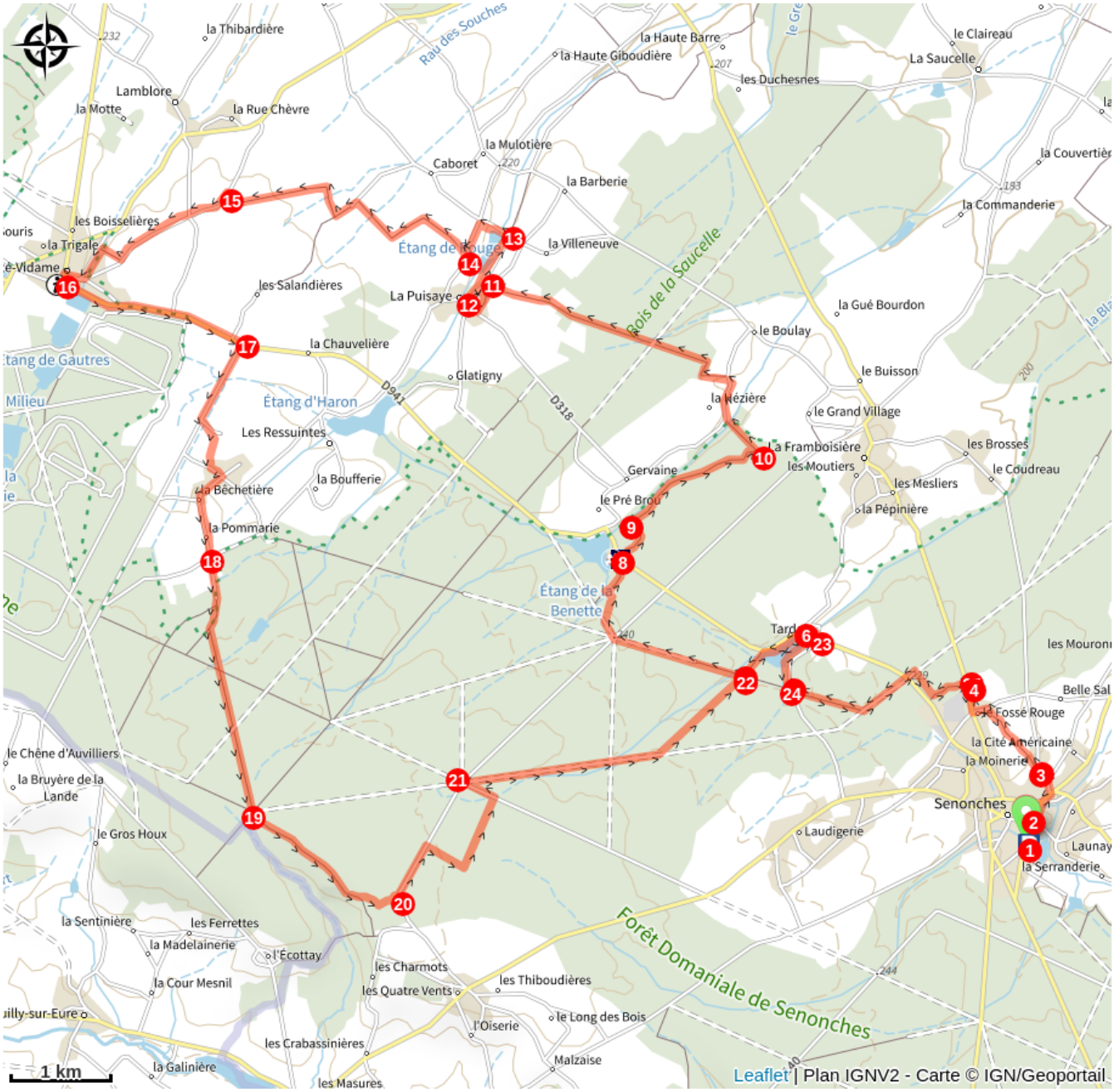

L'Étang de la Benette (A)

Toutes les infos pratiques

Entre 25 et 33% de route goudronnée

Comment venir ?

Parking conseillé

Rond de Battenberg, le long de l'étang

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche
Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé
info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
http://parc-naturel-perche.fr

Office du Tourisme des Forêts du Perche - La Ferté-Vidame
Entrée du Parc, 28340 La Ferté-Vidame
tourisme@foretsduperche.fr
Tel : 02 37 37 68 59
http://www.perche-tourisme.fr